



## EDITORIAL

*Il faudra encore du temps, mais il semble que, petit à petit, des réflexions autour de la reconstruction d'Haïti voient le jour, reprennent de la vigueur. Il est temps de mettre (ou remettre) en place des dynamiques positives et surtout concertées.*

*C'est dans cette dynamique que travaille la Coordination Europe-Haïti, qui a organisé le 18 mars dernier un débat au Parlement Européen, sur Haïti. Mettant ainsi en relation la société civile haïtienne, européenne et les parlementaires et fonctionnaires européens, ce type d'activité permet de répondre à une envie réciproque d'échanger, de mieux se connaître. Et très vite, pourquoi pas créer de nouvelles coopérations. Les actions de ce type seront poursuivies en 2004, avec un temps fort en octobre, autour de la venue en Europe, de plusieurs de nos partenaires haïtiens, pour rencontrer la société civile européennes et ses décideurs politiques... A suivre donc.*

*Encore beaucoup d'évènements de toute sorte sur Haïti, en France, en avril-mai, à vos agendas !*

**La rédaction**

## HAÏTI AU PARLEMENT EUROPEEN

Le 18 mars dernier, la Coordination Europe-Haïti (CEH), dont fait partie le Collectif Haïti de France, organisait au Parlement Européen, un débat sur Haïti. C'était l'occasion de réunir autour d'une même table des acteurs de la société civile haïtienne et européenne, des membres du Parlements Européen et des fonctionnaires de la Commission Européenne. L'objectif de la rencontre était de réfléchir ensemble sur les politiques de développement en Haïti, sur le rôle actif de la société civile haïtienne dans les programmes de développement européens et son implication dans le développement et la gouvernance du pays. De l'avis de tous, la rencontre a été une réussite. En voici les principales conclusions.

### Le point de vue d'Evelyne Larrieux et Lionel Fleuristin

**Evelyne Larrieux** est présidente de l'ONG SOFA (Société des femmes haïtiennes), créée en 1986, qui lutte afin que toutes les femmes soient affranchies de la subordination, de l'exclusion et de l'exploitation. L'organisation est présente dans 7 départements sur 9 en Haïti. Elle est composée à 80 % de paysannes, de 15 % de femmes vivants dans les quartiers populaires et de 5 % de femmes ayant une activité professionnelle. Pendant les trois dernières années, les membres de cette organisation ont développé la lutte contre la violence faite aux femmes, l'accès à la santé, la participation des femmes aux instances décisionnelles et la lutte contre la féminisation de la pauvreté. SOFA travaille autant sur l'offre de services pour les femmes (comme les centres d'accueil) que la définition d'actions de plaidoyer vis-à-vis de l'Etat. Enfin, l'ONG travaille sur des dossiers de plainte pour diverses violations commises par le gouvernement Lavalas par-devant le Tribunal Pénal International.

Après avoir brossé un bref tableau de la situation politique des 15 dernières années, Evelyne Larrieux a fait le point sur la crise politique qui a débouché sur le départ de Jean-Bertrand Aristide, et ses conséquences économiques et sociales sur le pays (crise de l'appareil productif et

décapitalisation du secteur paysan, insécurité alimentaire, dépréciation de la monnaie, restriction dans les domaines de la santé et de l'éducation, etc.) Elle a ensuite présenté les défis de la reconstruction : désarmement des gangs, remobilisation de la police, éclaircissement du mandat de la force internationale, souveraineté du nouveau pouvoir haïtien face aux intérêts de la communauté internationale, reprise économique et relance des services de santé, éducation, eau potable, électricité, etc. L'aspect positif de la crise, est le rapprochement des différentes forces vives de la nation, en vue de la démission du pouvoir en place. D'après Evelyne Larrieux, c'est la première fois dans l'histoire d'Haïti que les intérêts de la bourgeoisie rencontrent ceux d'une grande partie de la population, dont les pauvres.

Ce constat est partagé par **Lionel Fleuristin**, du KNFP (Conseil National de Financement Paysan, voir Nouvelles Images d'Haïti n°23). Il s'est étendu sur la problématique du développement rural en Haïti, reprenant l'histoire de la paysannerie haïtienne, de la période esclavagiste à aujourd'hui, montrant comment au cours des siècles elle s'est retrouvée marginalisée en permanence. Il a expliqué pourquoi des institutions dont le KNFP ont développé le financement rural, suite à la mise à l'écart de l'agriculture, de l'Etat comme des institutions de micro finance. Les

paysans ont bien compris que le problème est de renforcer leurs organisations afin de pouvoir recevoir et gérer les financements pour devenir les seuls acteurs de leur développement. Pour Lionel Fleuristin, étant donné que c'est le monde rural qui soutient l'économie de l'Etat haïtien, la société civile doit veiller à ce que tout Etat démocratique qui se constituera en Haïti, mette la question rurale au premier plan de ses préoccupations.

### Les possibilités au niveau du Parlement Européen

M. Bas Belder, député européen hollandais du groupe EDD, a enchaîné afin de donner des pistes de réflexion sur l'implication politique de l'Union Européenne et des Etats membres. Il a tout d'abord souligné l'importance des contacts avec les ONG de la Coordination Europe-Haïti, en particulier les ONG Hollandaises, qui transmettent les informations nécessaires pour les débats du Parlement. Deux pistes sont possibles pour mettre Haïti sur l'agenda institutionnel européen et obtenir une attention à plus long terme : poser des questions parlementaires à la Commission et au Conseil de l'Union Européenne ; aborder Haïti dans d'autres débats urgents et adopter des résolutions, comme il a été fait en février et mars 2004. C'est au niveau de la Commission de Développement et Coopération (DEVE) et la Commission des Affaires Etrangères (AFET) au Parlement européen qu'Haïti peut être traité. De préférence, cela doit se faire dans les deux Commissions en étroite coopération. M. Belder admet qu'il est assez difficile de mettre un sujet comme Haïti dans l'agenda de la Commission des Affaires Etrangères à cause de quantité d'autres sujets plus urgents. Mais il reste ferme sur sa position d'assumer ses responsabilités en tant que député européen et prend un engagement vis-à-vis d'Haïti à plus long terme.

Il a ensuite mis l'accent sur la nécessité d'une bonne coopération non seulement à l'intérieur de l'Europe mais aussi entre l'Union Européenne et les Etats Unis, ces derniers étant l'acteur le plus important en Haïti. M. Belder étant membre de la Délégation européenne auprès des Etats Unis, il s'engage à faire tout son possible pour mettre Haïti sur l'agenda des américains.

Enfin, il a insisté sur le fait que tant que les gangs ne seront pas désarmés, on ne pourra pas faire face aux problèmes du développement et de démocratisation d'une façon efficace. La présence de forces internationales, qui n'arrivent pas à faire cesser la violence et à désarmer les gangs armés, est pour lui anormal. Le Parlement Européen a d'ailleurs émis un appel à ce sujet à la Commission Européenne et au Conseil de l'Union Européenne, en particulier pour soutenir et renforcer la Police Nationale d'Haïti. Pour le député l'éducation des enfants est une priorité, pour aider le processus de démocratisation.

M. Belder a terminé son intervention en mettant en avant le fait que l'information sur Haïti, en provenance de la Commission et particulièrement de la délégation sur place,

est trop peu importante. Il a souhaité que les ONG européennes travaillant en Haïti continuent leur travail d'information et de lobby auprès des institutions européennes.

### L'avis de la Commission Européenne

M. Theodorakis (Directeur Général Adjoint de la Direction Générale du Développement), a souligné les possibilités concrètes envisagées en Haïti par la Communauté Européenne. Sur le court terme, elle vise à répondre aux besoins humanitaires. Sur le long terme, il s'agit surtout de l'appui au processus démocratique, préalable à l'organisation d'élections démocratiques et au développement socio-économique. La CE a prévu des fonds pour les futures élections.

M. Theodorakis a mis en avant les relations de la CE avec les Etats Unis et la CARICOM depuis le début de la crise, cherchant à établir une approche coordonnée, pour ne pas répéter les erreurs du passé, comme le non désarmement. Après les décisions du Conseil de l'Union Européenne en 2001 de geler l'aide suite aux élections controversées de 2000, la CE n'a pas pu établir de contacts avec le gouvernement haïtien pendant trois ans. Le Fonds de Développement Européen prévu pour la période 2000-2007 (9ème FED) n'a donc pas été notifié au gouvernement Haïtien. Le risque de pénalisation de la société civile a néanmoins poussé la CE à réorienter une partie du fonds vers la population. Suite à l'évolution

récente, l'Union Européenne est prête à revoir ses politiques et à proposer au Conseil de l'UE une attitude différente, notamment pour débloquer des fonds dans le cadre du 9ème FED. Le préalable à cela reste toutefois les conditions indiquées dans les résolutions existantes de l'OEA, notamment l'organisation d'élections démocratiques et le bon fonctionnement de l'Etat.

M. Theodorakis est tout à fait partisan d'une force internationale et multilatérale de maintien de la paix en Haïti, il pense qu'il faudrait envoyer plus de militaires afin que la Police Nationale Haïtienne soit renforcée, sans pourtant se substituer aux nouvelles autorités locales qui viennent de se constituer. La CE envisage d'appuyer la force internationale de stabilisation dans le pays. Pour rendre cette tâche plus simple il est néanmoins nécessaire de clarifier la politique des Etats Unis vis-à-vis d'Haïti.

M. Theodorakis a souligné que le Parlement Européen a beaucoup aidé à la sensibilisation sur le sujet d'Haïti, notamment avec les deux débats urgents à Strasbourg, suite auxquels deux résolutions sur la situation en Haïti ont été adoptées.

### Conclusions et pistes de travail

Pour clore le débat, Evelyne Larrieux et Lionel Fleuristin ont mis en évidence la nécessité d'améliorer les politiques de développement vis-à-vis d'Haïti. Ils dégagent plusieurs priorités :

1) Aider les Haïtiens à lutter contre l'**impunité**. Cette action doit être complémentaire au renforcement de la Police Nationale Haïtienne.

#### Qu'est-ce que la Coordination Europe-Haïti ?

Un réseau de **36 organisations** Belges, Françaises, Hollandaises, Britanniques, Allemandes, Irlandaises, Suisses et Espagnoles. Chaque organisation travaille en partenariat avec des organisations haïtiennes.

La mise en œuvre des moyens nécessaires pour remettre **Haïti au centre des préoccupations** de l'Union Européenne. L'objectif est double, améliorer les politiques de coopération vis-à-vis d'Haïti et mieux cibler les programmes de développement sur les vrais besoins de la population haïtienne.

Un travail sur les domaines des **Droits de l'Homme, de la Sécurité Alimentaire et des Droits Economiques, Sociaux et Culturels**.

2) Entamer des actions à **long terme** visant à la réhabilitation du secteur social, éducatif et des infrastructures, avec une attention particulière pour le **secteur rural**.

3) Renforcer les capacités, les moyens et les responsabilités et laisser les Haïtiens **être acteurs de leur propre développement**. L'UE devrait appuyer des actions qui soient complémentaires de celles de l'Etat haïtien, qui doit planifier le développement de son propre pays, en créant les conditions pour la démocratie.

4) Résoudre la question de la présence des **forces militaires internationales** en Haïti en définissant clairement leur mandat.

Mme Duthu, la députée modératrice (Groupe Vert), a conclu le débat en souhaitant une concertation future avec le groupe parlementaire de M. Belder sur le travail en Haïti, en commençant par les questions parlementaires adressées au Conseil et à la Commission Européenne. Ensuite elle a appelé au démarrage d'une coopération avec les Américains et l'organisation d'un débat futur pour savoir comment ceux-

ci peuvent influencer leur gouvernement sur la politique à mener vis-à-vis d'Haïti, tout en leur faisant écho des orientations européennes.

Les participants aux débats, outre les membres des ONG membres de la CEH, et les personnes citées dans le texte, étaient :

- *Membres du Parlement Européen :*

*Groupe des Verts : Mme Inger SCHOERLING, Mme Tsigereda WALELIGN, Mme Sabine MEYER et M. Florent MARCELLESI (assistant de M. Didier C. ROD)*

*Groupe EDD : l'assistant de Bas Belder, Frank VAN DEN MAAS*

- *Fonctionnaires de la Commission Européenne :*

*Mme Annabelle HAGON (resp. pour les Caraïbes et Ligne Droits de l'Homme en DG AIDCO), M. Pierre BAULAIN (resp. Ligne Sécurité Alimentaire en DG AIDCO), M. Henri GOT (resp. pour les Caraïbes et Santé en DG AIDCO), M. Claude MAINGE (resp. Situation Post-Conflic, Réfugiés et Réhabilitation en DG AIDCO), Mme Marisa TABTI-BARTAL (future attachée à la Délégation de la CE en Haïti).*

- *Était présente aussi Mme Sandra O'REILLY (Secrétaire de mission de la représentation permanente irlandaise).*



## **L'actualité du mois**

### **Le nouveau gouvernement haïtien**

Gérard Latortue, choisi comme Premier ministre par le Conseil des Sages, a été investi le 12 mars par le Président par intérim, Boniface Alexandre. Le nouveau gouvernement qu'il a présenté (investi le 17 mars), est formé de personnalités connues, dont 4 femmes, mais n'ayant aucune liaison affirmée avec les partis politiques. Il est composé de 13 ministères et 6 secrétaireries d'Etat. La sécurité publique, l'intérieur et les collectivités territoriales échoient à l'ancien général Abraham, que l'on disait chaud partisan de la reconstitution de l'armée. Le ministère de la Justice est confié à Bernard Gousse, avocat et universitaire ayant milité au sein du Groupe des 184. Henri Bazin se voit attribuer le ministère de l'Economie et des Finances.

Deux problèmes se posent d'emblée à ce gouvernement :

La crédibilité. En effet, la Convergence Démocratique s'estimait exclue et s'inquiétait « que l'action gouvernementale ne soit pas intégrée dans un cadre de références connues de tous ». Le 6 avril le Premier ministre annonçait la signature d'un « consensus de transition politique » signé par le gouvernement, des représentants de la société civile, des partis politiques et des membres du conseil des sages (manquaient Fanmi Lavalas et certains secteurs de l'opposition). Dans ce document, le gouvernement s'engage au désarmement des groupes armés illégaux, à combattre l'impunité, à réorganiser la police, et à discuter avec les Nations Unies sur le statut de la force multinationale. L'accord prévoit la tenue d'élections générales en 2005.

La banqueroute dans laquelle se trouve le pays. Le déficit budgétaire serait de 3 ou 4 milliards de gourdes. Les Nations Unies ont lancé un appel pour une aide d'urgence de 35 millions de dollars, mais au 18 mars, seuls 8.2 millions de dollars étaient reçus ou promis. Le Secrétaire d'Etat américain Colin Powell, pour quelques heures en Haïti le 5 avril, s'est félicité de l'accord sur la transition politique et a précisé que la « communauté internationale n'appuiera pas le développement d'Haïti si les gangs sont toujours armés ». Il propose de fournir sept conseillers en matières de sécurité. Le problème immédiat des ressources reste donc entier.

### **Police, violence et désarmement.**

Le rôle des anciens militaires n'est pas réglé, notamment dans plusieurs villes de province où des exécutions sommaires sont évoquées. La police reprend progressivement ses postes mais la coexistence avec les anciens militaires n'est pas simple et la reprise n'est pas générale, loin de là. La place des anciens militants lavalas est plus complexe. Accusés de délits, ils sont par ailleurs soumis à des violences, ils se plaignent d'être l'objet d'une chasse aux sorcières. Des chimères, en l'occurrence quatre bandes armées de Cité Soleil, ont remis leurs armes aux responsables de la police. Même geste symbolique dans l'Artibonite. Les relations du parti Fanmi Lavalas avec l'ancien président Aristide ne seraient pas rompues. Le président du Sénat explique que « les partisans d'Aristide souffrent : la peur et le désespoir sont deux facteurs qui empêchent la création d'un climat d'apaisement ».

### **La force internationale**

Les soldats américains (1600) ont comme consigne d'intervenir mais pas de désarmer, et sont déployés dans le sud et l'est du pays. Les soldats français, (750) sont déployés dans le nord. « Nous n'avons pas pour mission de désarmer les gens » a expliqué le commandant du détachement stationné aux Gonaïves. Le chef d'état major a précisé qu'il y aura des exactions en Haïti tant qu'un désarmement des milices ne pourra être engagé. « Nous envisageons de le lancer en nous appuyant sur la police mais nous ne pouvons pas, avec les effectifs et le mandat que nous avons, l'engager réellement » ». Les soldats chiliens sont eux à l'aéroport.

Un rapport d'Amnesty International reproche à l'ensemble de la force internationale de n'avoir fait aucune tentative sérieuse pour désarmer les bandes armées, de concert avec la police. En Haïti, un début de mobilisation se fait jour, contre la présence de la force internationale, notamment au sein d'organisations issues du mouvement social ou des droits des femmes.

Restent en question également la position de la Caricom qui ne reconnaît pour le moment pas les nouvelles autorités d'Haïti ; le gel des relations entre Haïti et la Jamaïque (hôte actuel de Jean-Bertrand Aristide), l'inculpation éventuelle de Jean-Bertrand Aristide et la possible ouverture d'une enquête par la justice américaine sur d'éventuels liens entre l'ex-président et les trafiquants de drogue.

## ***A lire, à voir, à écouter***

● **Toussaint Louverture et la révolution de Saint-Domingue** (Haïti). Dessins de Pierre Briens –Textes de Nicolas Saint Cyr, Editions Orphie – 2003. BD très bien faite qui offre la possibilité aux plus jeunes de découvrir que Haïti était une colonie française (et pas des moindres) et que Toussaint Louverture fut un grand personnage de l'Histoire du Monde. Cette bande dessinée relate les principales étapes de cette épopée, avec précision et fait primer la vérité historique sur l'anecdote. La cérémonie de Bois Caïman, l'incendie de Port au Prince, les plans de bataille du Général Louverture, etc. Tout y est ! Pour découvrir ce morceau d'Histoire qui, il y a deux cents ans, a changé le monde !

● **A quoi rêve Haïti ?** Revue Africultures (éditions l'Harmattan), dirigé par Anne Lescot et Florence Santos da Silva. Janvier-mars 2004. 22 euro. Ce numéro spécial sur Haïti se propose d'aborder la culture haïtienne sous toutes ses coutures. De l'approche historique, aux différents aspects de la culture haïtienne ; des relations entre Haïti et l'Afrique aux témoignages, chacun peut y piocher ce qu'il veut. C'est l'intérêt du livre, qui regroupe de nombreux connaisseurs d'Haïti, du pays ou d'ailleurs ainsi que de magnifiques photos, illustrant chaque texte. Un coup de cœur pour le texte d'Evelyne Trouillot, à propos de son livre « Rosalie l'infâme ».

● **Haïti, deux siècles de rêves et de chaos.** SoiréeTHEMA sur Arte, le 27 avril, à 20h39. Le 29 février dernier, Jean-Bertrand Aristide quittait Haïti. Celui qui, en 1990, avait incarné tout l'espoir des Haïtiens laisse un pays ruiné, une île soumise au chaos et à la corruption. Comment expliquer l'ampleur de cet échec ? Quel est l'avenir du pays ? En resituant l'actualité dans l'histoire d'Haïti, "Thema" propose quelques clés.



### **Spécial Activités 2004**

23 au 25 avril, Gardanne (13) : **Forum pour la paix et la solidarité Internationale** avec l'association Terre de Mission. Contact : ghis13@hotmail.com. 04 42 32 01 89

23 avril, Saint-Rémy (71) : **Conférence-débat sur Haïti** au musée de l'école: 20, rue auguste martin 71100 St Rémy. Animée par l'association "Coeur de Haïti". A 20h. Contact : coeur.de.haiti@wanadoo.fr

24 et 25 avril, Cesson Sévigné (35) : **Un Week-end pour Haïti**, association Pandiassou. Expo, vente d'artisanat, de livres, courses parrainée, assemblée générale de l'Association, fest diez. Contact : 02 99 83 40 91 ou 02 99 83 29 40

24 et 25 avril, Nantes (44) : Haïti sera présent à "**Histoire d'avenir**" avec le Collectif Nantes Haïti 2004. Commémoration de l'abolition de l'esclavage, expo, artisanat, livres, sketches, danse musique (Ka Woule, Melting band et Ret Sezi), forum associatif, peinture, artisanat, livre, films, conte, musique, danse, soirée dansante. Place de la Petite Hollande. Contact : 02 40 29 06 13.

30 avril, Villejuif : **soirée d'information sur la situation en Haïti**. Salle Maurice Cardin, passage du Moustier. M° Paul Vaillant Couturier ligne 7, 20 h. Organisateur : GAS

30 avril au 9 mai, Savigny le Temple (77) : Dans le cadre de la semaine de l'Outre Mer 2004, **café littéraire sur Haïti**. Association Union Outre Mer de Sénart. Contact : thalmensy.sylvain@wanadoo.fr

1<sup>er</sup> mai, Lons le Saunier : **Grande soirée 100% gastronomique, artistique et culturelle** autour de l'indépendance de la première République Noire Indépendante au Jura Club, à 18h. Entrée 2 euros. Contact : 06 21 48 49 20 Haïti En Couleur

2 mai, Châteaurenard (Loiret) : **Soirée Haïti** : film, expo, témoignage, présentation du livre de Christophe Wargny. Contact : Haïti Soleil d'Espérance mbonnault@wanadoo.fr

3 au 9 mai, Nantes : **Exposition de tableaux d'artistes haïtiens**, au 39 rue Felix Thomas (peintures, ferronneries). Contact : AFHAD, 02 40 29 06 13 afhad@wanadoo.fr

3 au 15 mai, Dijon : **Exposition peintures et sculptures d'HAÏTI**, à la Maison des Jeunes et de la Culture 31 bd Eugène Fyot. Enfants Soleil et Les amis d'Haïti. 03.80.43.14.08 ou 03.84.60.60.71

13, 14 et 15 mai, Carpentras : **3 jours en Haïti "un don du ciel"**. "The Agronomist", débat avec Christophe Wargny, expo de tableaux haïtiens, photos (Maurice Cucquel et Katherine Marie Pagé), éditions de l'Horloge et Vents d'Ailleurs. Contact : Association Kareen Mane - Aide aux enfants démunis 04 90 60 39 09 ou 06 03 12 30 26 aed.K.M@wanadoo.fr

15 mai, Créteil : **Colloque "Haïti, autopsie d'une gestion de crise"**. Université de Créteil Paris XII, amphithéâtre T500 Contact : DESS Gestion de l'Humanitaire <http://dessghcolloquehaiti.free.fr> ou carole.pouget@wanadoo.fr



## ***Au Collectif Haïti de France***

Le Collectif Haïti de France, dans le cadre de la Plate forme de associations franco-haïtienne (PAFHA), participe à l'organisation de la **Journée des associations franco-haïtienne**, qui se déroulera, à priori, le 12 juin, en région parisienne. Même si votre association n'est pas membre de la Pafha, elle peut participer à la journée. Et si vous ne pouvez venir à paris, pourquoi pas organiser une journée dans votre région ? N'hésitez pas à prendre contact : pafha@aol.com ou 01 45 78 98 39 ou encore au Collectif : 01 43 48 31 78.